

# PLANNING DES CONFÉRENCES



Mercredi 24 juin 2020			
7 h 30 h / 8 h 45			Accueil
8h45 / 9h30	Ouverture du congrès		
9 h 30 / 11 h	Plénière 1 Valeur du temps		
11 h / 11 h 30		Pause	
11 h 30 / 13 h	Atelier rebond La valeur du temps	Racines de la douleur	La loi Claeys-Leonetti
13 h / 14 h		Déjeuner	Accompagnement spirituel
14 h / 15 h 30	Plénière 2 Quel est le bon moment ?		
15 h 30 / 16 h		Pause	
16 h / 17 h 30	Atelier rebond Que est le bon moment ?	Partage d'expériences : méthadone, diacéprilol, propofol	Regards croisés sur alimentation et hydratation artérielles
18 h / 19 h 30		Réunions des collègues de la SFAP	L'engagement bénévole
			Comment préparer votre abstract pour le prochain congrès ?
			DPC

Jeudi 25 juin 2020			
8 h 00 / 8 h 45		La recherche en soins palliatifs	Les neuroleptiques en soins palliatifs
9 h / 10 h 30	Plénière 3 Y a-t-il un âge pour mourir ?		
10 h 30 / 11 h		Pause	
11 h / 12 h 30	Atelier rebond Y a-t-il un âge pour mourir ?	Telemedecine : exes, enlxs, limites	Réflexion en équipe
12 h 30 / 14 h 00		Déjeuner - Visite des posters - symposium	Günenthal
14 h 15 / 15 h 45	Plénière 4 Le temps des pertes		
15 h 45 / 16 h 15		Pause	
16 h 15 / 17 h 45	Atelier rebond Le temps des pertes	Oncologie et soins palliatifs	SPCMD : analyse de la demande
18 h 00		AG SFAP	Le deuil
			Approches complémentaires et intégratives
			DPC

Vendredi 26 juin 2020			
8 h / 8 h 45			Rencontres avec expert
9 h - 10 h 30	Cohabitation euhanasie et soins palliatifs	Discussions anticipées de fin de vie	Raisonnement clinique pour symptômes complexes
10 h 30 / 11 h		Pause	La fonction contenant
11 h - 12 h 30	Recherche sur les thérapies psychédéliques	Niveaux de soins	SPCMD : analyse des pratiques
12 h 30 - 13 h		Roméo des prix	Limites et difficultés du domicile
13 h / 13 h 45		Déjeuner	Quelle place pour chacun ?
13 h 45 / 16 h			Relation de soin
			DPC

code couleur des ateliers

Tout public
Médical
Ethique et juridique
Accompagnement
Pratique soignante

Toutefois, certains ateliers peuvent correspondre à plusieurs catégories. Merci de vous reporter au programme détaillé

La délibération pour les personnes en état de conscience altérée

Avancée care planning